

### Nomination de Martin Boucher à la présidence de Patrimoine funéraire Montréal

Martin Boucher devient président de Patrimoine funéraire Montréal et remplace ainsi Alain Tremblay, qui agissait par intérim. Ce bénévole de longue date au conseil d'administration de l'Écomusée a également siégé sur le CA du Musée du costume et du textile du Québec. Bachelier en communication et détenteur d'une majeure en histoire de l'art, il détient aussi une maîtrise en muséologie de l'Université de Montréal. Il est également directeur du Musée des Ondes Émile Berliner, situé dans Saint-Henri dans l'ancienne usine RCA Victor. Son expertise est bienvenue dans l'équipe.

### La 2<sup>ème</sup> édition de la Fête des morts, un événement grouillant d'activités

Une fois de plus, Patrimoine funéraire Montréal a présenté la Fête des morts, un événement artistique, culturel et historique, qui a eu lieu du 31 octobre au 3 novembre 2013. Cette série d'activités variées ayant pour objectif de présenter un nouveau regard sur le thème de la mort, a connu un grand succès. Venues spécialement pour l'événement, les artisanes mexicaines Silvia Juárez et Pamela Munro ont collaboré à la préparation d'un autel des morts présenté à l'Espacio México, la galerie du consulat du Mexique. Inaugurée le 1<sup>er</sup> novembre, l'installation a accueilli plus de 250 visiteurs. Nos invitées ont aussi animé un atelier familial sur la fabrication de figurines de squelettes, appelées les *calaveras viajeras*. Les 25 places disponibles au Musée des maîtres et artisans du Québec étaient toutes occupées durant les deux jours de l'atelier.



Une nouveauté cette année, un encan silencieux, suivi d'une tombola et d'une dégustation de nourriture et boissons mexicaines, a eu lieu à la Galerie MAM-Café des Arts, au Marché Bonsecours. L'événement s'est conclu par deux conférences, présentées à l'Espacio México, sur la signification du Jour des morts au Mexique (Día de Muertos) et de la gastronomie représentative de ce rituel. En plus des partenaires et collaborateurs nommés ci-haut, nous tenons également à souligner l'apport de TequilArt, La Diabla, Maribel Hernandez, Aeromexico et le Consulat général du Mexique à Montréal.

Soyez prêts pour les activités de 2014 ! Pour information, écrivez-nous à [infolafetedesmorts@gmail.com](mailto:infolafetedesmorts@gmail.com).

### Retour sur le colloque L'avenir des cimetières du Québec

À l'automne dernier, la Fédération, en collaboration avec la Société québécoise d'ethnologie, présentait un colloque visant à réunir des intervenants des milieux institutionnels et des groupes et organismes impliqués et intéressés à trouver des solutions concrètes pour assurer l'avenir des cimetières québécois. Ses retombées médiatiques sont encourageantes et aident à élargir l'intérêt du public pour les diverses questions qui y sont liées. Les nombreux articles et entrevues parus en marge du colloque sont cités dans la veille médiatique du présent bulletin.

Afin de consulter la déclaration finale du colloque de cet automne et les capsules citées ci-haut, visitez le <http://patrimoinefuneraiem.wix.com/bulletin>. Les actes du colloque devraient être publiés au printemps 2014.

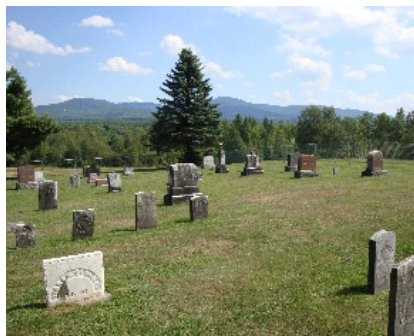
La Fédération remercie tous ses partenaires financiers : le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Société québécoise d'ethnologie, la Coopérative funéraire des Deux Rives et Gestion Yvon Rodrigue.

### La mort... Parlons-en, un colloque qui renaît

Après quelques années d'interruption, la Coopérative funéraire de l'Estrie organise, à l'auditorium de la Grande Bibliothèque de Montréal, un colloque qui a pour thème : La mort... Parlons-en. Le colloque aura lieu les 16 et 17 avril 2014. Pour voir la programmation et pour vous inscrire en ligne, visitez le site [www.lamortparlonsen.coop](http://www.lamortparlonsen.coop)

## Inventaire des cimetières de la municipalité de Sutton

La ville de Sutton compte 16 cimetières connus, allant du petit cimetière familial situé sur un terrain privé, jusqu'au cimetière paroissial comptant des centaines de sépultures, en passant par le cimetière communautaire de quelques dizaines de défunts. Soucieuse de préserver ce patrimoine riche et varié, la Société d'histoire Héritage Sutton a entrepris, avec l'appui de la Ville, un inventaire systématique et détaillé des cimetières de la municipalité, à l'exclusion des quatre grands cimetières toujours actifs.



Cet inventaire sur le terrain, amorcé en 2013, est accompagné d'une recherche en archives. Cette première phase comprenait deux volets. Le premier visait à identifier les pionniers anglophones (fin XVIII<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècles) et les premiers Canadiens français venus s'établir à Sutton (après 1835), ainsi que les militaires suttonnais ayant participé aux grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle. Le second volet était consacré à de petits cimetières familiaux et communautaires. Les données prélevées sur le terrain avaient, entre autres, pour buts de dresser un plan à l'échelle de chaque cimetière et d'y situer précisément les pierres tombales, de décrire chacune d'elles, de faire une transcription littérale des épitaphes et de relever les motifs. Toutes les stèles ont également été photographiées sous plusieurs angles. Les données recueillies l'ont été non seulement à des fins de conservation mais aussi à des fins documentaires. Généalogistes, démographes, historiens et anthropologues y trouveront matière à contentement. La seconde et dernière phase est prévue pour 2014.

Rappelons que la Ville de Sutton se dotait en septembre dernier d'une *Politique d'entretien et de conservation des cimetières* (voir le bulletin de l'automne 2013), qui comprend trois orientations : protéger les cimetières et autres lieux de sépulture, préserver le patrimoine qu'ils représentent et les mettre en valeur. Une première au Québec.

## Inventaire des cimetières de la municipalité d'Argenteuil

La MRC d'Argenteuil travaille à l'inventaire de tous les cimetières et lieux de sépulture de son territoire. Sur les 60 cimetières recensés à ce jour, on compte 35 sites publics (affiliés à une paroisse ou légalement constitués en OBNL) et 25 sites « privés » (anciens cimetières familiaux ou communautaires), ces derniers se retrouvant majoritairement en zone agricole. Cet inventaire fait partie de la 2<sup>ème</sup> entente de développement culturel intervenue entre le MCC et la MRC d'Argenteuil.



Sur la photo, le cimetière Harrington représente bien la réalité des cimetières ruraux de la MRC d'Argenteuil.

## Prix d'excellence Mise en valeur décerné au Conseil du patrimoine culturel de Cap-Santé

En novembre dernier, le Conseil du patrimoine religieux du Québec remettait au Conseil du patrimoine culturel de Cap-Santé le Prix d'excellence, dans la catégorie Mise en valeur, pour la revitalisation du patrimoine funéraire du cimetière catholique Sainte-Famille de Cap-Santé. Situé dans la municipalité de Port-Neuf, le cimetière est inclus dans le site patrimonial de Sainte-Famille, inscrit depuis 1986 au Registre du patrimoine culturel du MCCQ. L'organisme sans but lucratif, composé de bénévoles de Cap-Santé, a installé en 2011 six panneaux d'interprétation sur ce cimetière riche en histoire.

Nous saluons l'initiative du Conseil du patrimoine culturel de Cap-Santé d'entreprendre des actions concrètes pour la protection du patrimoine funéraire.

Pour en savoir plus sur ce cimetière, nous vous proposons l'article « Patrimoine funéraire à découvrir à Cap-Santé », de Charles Laviolette, publié dans *InfoPortneuf* le 2 décembre 2013. Lien web : <http://bit.ly/1eqQA8v>

## L'exposition *La pierre qui voyage*, par la Maison du Granit

La Maison du Granit, située à Lac-Drolet dans la région de Lac-Mégantic, présentera du 31 mai au 19 octobre une exposition qui mettra en valeur une collection d'objets d'art funéraire du Québec. À découvrir, plusieurs objets et documents provenant de l'atelier de fabrication de monuments funéraires Godin et Delisle, fondé à Québec en 1898, ainsi qu'une collection très originale de monuments funéraires miniatures fabriqués en 1958 par l'atelier de M. François Thériège, de Lac-Drolet. En plus de son exposition, la Maison du Granit offre un site naturel avec vue panoramique exceptionnelle, un jardin de sculptures, ainsi que des sentiers de randonnée en forêt. Pour plus d'informations, consultez le site [www.maisondugranit.ca](http://www.maisondugranit.ca)



## Veille médiatique sur le patrimoine funéraire

Les deux derniers mois ont été riches en nouvelles concernant le patrimoine funéraire et religieux. Commençons par la revue des nombreux articles sur le colloque de la Fédération, tenu à Québec, sur l'avenir des cimetières du Québec :

- ♦ le 7 novembre, le journal virtuel *L'Oie Blanche* publie un article de Michel Chassé rappelant une entrevue avec Jean Simard sur le cas de l'Islet-sur-Mer, qui « allait devenir l'élément déclencheur du colloque », présidé par lui. « L'église tient plus aux morts qu'aux vivants » selon M. Simard, qui appuie la déclaration finale du colloque « en faveur d'une loi cadre et d'une fiducie » inspirées d'une loi ontarienne adoptée en 2012. Le journaliste reviendra sur le sujet le 12 novembre dans une entrevue avec l'économiste diocésain de l'église de Sainte-Anne, Yvan Thériault, pour qui « si les municipalités veulent avoir la gestion des cimetières, on ne s'obstinera pas longtemps ». Les familles sont responsables de leur lot, mais de plus en plus elles veulent les remettre à la fabrique pour ne plus avoir à les entretenir;
- ♦ le 7 novembre également, Richard Lavoie publie dans *Le Placoteux* un article où Jean Simard rappelle avec des exemples à Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli et Berthier-sur-Mer que, de toute façon, selon le guide de gestion de l'Assemblée des fabriques, leur mission « n'est pas d'assumer la conservation d'ouvrages commémoratifs, fussent-ils d'intérêt artistique, historique ou culturel »;
- ♦ enfin, le 11 novembre, *Le Devoir* publie l'article « *Les cimetières perdent la mémoire* », où Caroline Montpetit fait un long compte rendu du colloque en citant toujours Jean Simard mais aussi Jacques Dufresne et Alain Tremblay;
- ♦ divers professionnels membres de la Fédération ont été interviewés suite au colloque. En novembre, Michel Chassé de CMATV rencontrait Jean Simard puis Pénélope Garon interviewait aussi Jean-Robert Faucher et Brigitte Garneau pour l'émission Mise à jour sur MATV-Québec. Les propos tenus dans les entrevues traitent notamment de la complexité des enjeux entourant le destin des cimetières au Québec. Les défis auxquels devront faire face les partenaires impliqués (municipalités, communautés religieuses, citoyens) se situent autant sur le plan législatif que politique, économique et social.

Outre la couverture du colloque de la Fédération, voici quelques articles d'intérêt :

- le 30 octobre, le thanatologue Daniel Naud publiait *Avis de décès. Les tribulations d'un croquemort* (Perrot éd.), une série de récits sur le quotidien du métier d'embaumeur et des salons funéraires;
- le 31 octobre, un article d'Annie Mathieu du *Soleil*, « *Les cimetières québécois se meurent* », annonce le colloque de la Fédération et présente une entrevue avec Jean Simard;
- le 22 novembre, un article de François Lévesque du *Devoir* parle de la motion M-473, déposée le 5 du mois au Parlement fédéral par le député NPD de Longueuil Pierre Nantel, qui propose des mesures fiscales pour assurer l'intégrité des lieux de culte désaffectés. Il cite l'exemple des « États-Unis, où des crédits d'impôt existent pour faciliter ce qu'on appelle en urbanisme une "réutilisation adaptative" »;
- le 22 novembre, on apprenait dans *Le Devoir* que « *Les Néandertaliens prenaient soin des anciens et des morts* ». Après treize ans de fouilles au site vieux de 50 000 ans de La Chapelle-aux-Saints, en Corrèze, le paléontologue William Rendu a découvert un vieillard enterré avec des offrandes. Preuve qu'ils étaient plus civilisés qu'on ne le pensait et que la sépulture est à l'origine de tous les patrimoines;
- le 11 décembre, la journaliste Laurence Houde-Roy du journal *Métro* a écrit un article intéressant sur « *L'histoire de Montréal à travers les tombes* », dont celles du cimetière Mont-Royal, où Armelle Wolff, conférencière pour Archimuse, fait des recherches et des visites guidées sur les tombes des grandes familles anglaises : Allen, McCord, McGill, Molson. Les seuls francophones « catholiques » à y être admis étaient des francs-maçons;
- durant la semaine du 16 décembre, le journal *Métro* publiait une série de cinq reportages sur l'avenir des églises québécoises :
  - lundi, « *À l'heure de la reconversion* ». 285 églises ont déjà changé de vocation selon le Conseil du patrimoine religieux;
  - mardi, « *Quand les églises rendent l'âme* ». 130 églises ont été détruites depuis 1900 selon Denis Boucher du Conseil du patrimoine religieux. Luc Noppen, titulaire de la chaire en patrimoine urbain à l'UQÀM, pense que 40 % des églises restantes peuvent être sauvées pour leur valeur patrimoniale;
  - mercredi, « *Une église convertie en spa* ». Il s'agit de l'église Sainte-Agnès (1905), devenue Sanctuaire du rosaire et de Saint-Jude des pères dominicains, rue Saint-Denis. Pourquoi pas? L'architecture et l'esprit des lieux ont été respectés;
  - jeudi, « *Très-Saint-Nom-de-Jésus toujours en attente* ». La « cathédrale de l'Est », construite en 1903 dans Maisonneuve à l'époque des frères Dufresne. Le cardinal Turcotte voulait vendre l'orgue et démolir l'église, une décision renversée par Mgr Lépine - le nouvel archevêque -, dont l'intervention fut saluée par Carole Poirier, députée d'Hochelaga, et Robert Cadote, de l'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve. La Fédération s'était impliquée dans le Comité de sauvegarde en 2007 en proposant l'installation d'un columbarium;
  - vendredi, « *L'Oratoire Saint-Joseph, parmi les cas à part* ». Avec deux millions de visiteurs par année, un budget de 13 millions et un projet de 80 millions pour un observatoire, la basilique n'est pas en peine!
- le 30 décembre, *Le Devoir* publiait « *Facebook, nécropole du futur?* », un article de Cathy Bazinet de l'Agence Science-Press. Selon David Myles, la « page commémorative » créée par Facebook vise tant l'échange de doléances que la réunion de groupes ouverts, l'écriture de journaux intimes réputés thérapeutiques et même la prière sous forme écrite. Elle permet de créer une mnémothèque des souvenirs du défunt déjà au ciel;
- les collections de l'évêché ne sont pas en reste. Le 3 janvier 2014, Jean-Christophe Laurence de *La Presse* a mis le nez « *Dans les réserves de l'Évêché* », créées en 1978 pour récupérer les objets sacrés interdits de vente et redonnés aux communautés. Le lot augmente avec les fermetures, mais le roulement aussi, avec le vieillissement des antiquités;

Il faut enfin dire un mot sur « *Lumière sous la ville* », un livre synthèse commandé par le MCC et la Ville de Montréal. Rédigé par une trentaine d'auteurs sous la direction d'Anne-Marie-Balac, il se penche sur 5 000 ans d'histoire et la fouille archéologique de 200 sites. Il a fait la une à l'automne pour son coût plus important que prévu. Parution à la fin de l'année.

**Notez que les liens web de tous ces articles sont regroupés sur <http://patrimoinefunerairem.wix.com/bulletin>**

## L'écologie et la mort...

De tous les modes de disposition des dépouilles qui sont pratiqués au Québec, lequel a l'empreinte écologique la plus faible ? Les lecteurs seront sans doute surpris d'apprendre que, dans une société industrialisée et urbanisée, c'est la crémation qui remporte la palme. Pourquoi ?

- les fours en usage au Québec (ce ne sont pas tous les pays qui pratiquent la crémation avec des normes aussi élevées que chez nous) utilisent du gaz naturel, qui est, de tous les combustibles, l'un des moins polluants;
- les fours d'aujourd'hui ont la grande particularité d'avoir une deuxième chambre de combustion à très haute température et réussissent ainsi à brûler les gaz et les autres émanations. Ainsi, la combustion est presque parfaite;
- inhumer une urne prend infiniment moins d'espace qu'une sépulture conventionnelle, et on peut en inhumer dans des concessions où il n'y a plus de place pour d'autres cercueils. On peut aussi regrouper les urnes dans un columbarium, dans des bâtiments existants comme des églises recyclées à ces fins, ou dans des ossuaires collectifs ou en lot communautaire. Ces façons de disposer des urnes ont toutes le grand avantage de densifier le nombre de sépultures sur un même terrain, ce qui ultimement évite d'avoir à consacrer de nouveaux terrains à ces usages;
- inhumer une urne perturbe beaucoup moins le sol qu'une inhumation conventionnelle et minimise grandement l'emploi de machinerie lourde et de carburant diesel;
- Les cendres sont stériles et n'ont donc aucun impact lorsqu'on les met en terre, contrairement aux fluides d'embaumement, qui ne sont pas tous réputés pour leur innocuité, et à une inhumation traditionnelle en cercueil;
- une urne biodégradable s'efface dans le sol, et une urne conventionnelle requiert beaucoup moins de matériaux qu'un cercueil;
- la majorité des gens qui choisissent la crémation optent aussi pour la boîte de carton comme contenant funéraire, ce qui fait l'économie d'un cercueil.

La crémation est en train de s'imposer comme le mode de disposition des corps le plus populaire dans les pays industrialisés. Au Japon, on y a recours dans presque 100% des cas, en Suisse 90%, au Danemark 80%, au Québec 75%, dans le reste du Canada 40% et aux États-Unis 35%. L'Italie, où on est plus attaché aux traditions catholiques, fait bande à part, avec un taux de plus ou moins 10%. On doit noter aussi que, dans les traditions chrétiennes orthodoxes et les religions sémites, la crémation n'est pas une option.

Il y a cependant un bémol à l'empreinte écologique de la crémation: des études sur l'impact des amalgames dentaires restent à faire. Et il ne faut pas oublier qu'en ces pays où elle est pratiquée avec des moyens rudimentaires et dans des environnements non réglementés, la crémation ne se qualifierait plus comme pratique essentiellement écologique.

La crémation reste cependant un mode de disposition économique et écologique qui ne cesse de gagner en popularité. Des intervenants du milieu prétendent même que la pratique gagne un pour cent de popularité de plus à chaque année aux États-Unis et ailleurs. L'avenir serait-il à la crémation ?

## Le cimetière de la saison

### Les cimetières militaires

Lors des deux guerres mondiales, l'empire britannique et ses alliés se sont entendus sur le protocole à suivre pour gérer les sépultures des soldats tombés au champ d'honneur. C'est à cette occasion qu'a été créée la Commonwealth War Grave Commission (CWGC), l'organisme responsable de la logistique et de la gestion des cimetières militaires du Commonwealth, et qu'a été prise l'habitude de regrouper systématiquement les dépouilles des combattants et de les réinhumer dans des cimetières exclusivement dédiés aux militaires, généralement sur le champ de bataille ou pas très loin, et de les rassembler par dominion. Qu'importe l'ethnie, la religion ou le rang des soldats, anonymes ou non, ils étaient enterrés côte à côte et leurs sépultures marquées de pierres tombales. Celles-ci étaient parfaitement alignées et ordonnées; elles formaient ainsi un ensemble commémoratif cohérent. Il existe plus de 23 000 lieux d'inhumation de militaires, dans 153 pays. Les quelques 1 700 000 sépultures sont soigneusement consignées dans un registre, qui est accessible. Il faut cependant savoir que nombre de corps n'ont jamais été retrouvés.

D'autres cimetières militaires destinés à recevoir les anciens combattants ont aussi été ouverts dans leurs dominions respectifs. Depuis 1951, c'est la Canadian Agency War Grave Commission (CAWGC) qui a pris la relève de la CWGC dans les trois Amériques, où sont répartis 3 350 cimetières et dix cénotaphes. Les registres de la CAWGC remontent à 1884 et comptent 116 000 morts. Lorsque, dans vos pérégrinations dans nos charmants cimetières, vous croiserez ces petits monuments en granit gris de Stanstead, à tête plate et arquée, c'est qu'un militaire repose dans une concession privée et que la CAWGC a vu à ce que ces derniers honneurs lui soient rendus.